

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

Le Président



Moroni, le 19/01/2026

**DECRET N° 26- 006 /PR**

Portant nomination du Conseiller du Président de l'Union des Comores, chargé de l'Intégration Régionale et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

**LE PRESIDENT DE L'UNION,**

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le Référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°25-140/PR du 12 décembre 2025 portant Révision de l'Organisation et des Missions des Services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025, portant organisation Générale des structures administratives des ministères ainsi que de leurs missions ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

**DECREE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur **ALI SAID BAKARY**, est nommé Conseiller du Président de l'Union des Comores, chargée de l'Intégration Régionale et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

